



« 5° Prix du Numérique » Notice Explicative

Monaco, le 5 juillet 2022

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la **10^e édition du Salon Monaco Business**, placé sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Albert II, aura lieu le **mardi 4 octobre** prochain au **Sea Club** (Méridien Beach Plaza).

Devenu au fil des éditions, un événement unique et incontournable en Principauté ; fort du succès de la précédente édition, **Salon Monaco Business**, réitère l'organisation du « **5° Prix du Numérique** », en partenariat avec **la Chambre Monégasque du Numérique**.

Nous vous rappelons que le « **Prix du Numérique** » récompense une idée novatrice en matière de nouvelles technologies et vous informons que le Trophée sera remis par **Monsieur Frédéric Genta, Délégué Interministériel à l'Attractivité et à la Transition Numérique pour la Principauté**. Vous trouvez en pièce jointe, les conditions de participation de ce concours.

Persuadés de l'accueil chaleureux que vous réserverez à notre initiative afin de continuer à promouvoir des idées talentueuses en Principauté, nous restons dans l'espoir que vous serez nombreux à nous répondre.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Maurice Cohen,
Président Administrateur Délégué

S.A.M MONACO COMMUNICATION

Les Gémeaux - 15, rue Honoré Labande - 98000 Monaco
Tel : +377 97 70 75 95 | Fax : +377 97 70 75 96

info@monaco-communication.mc | www.monaco-communication.mc